

L'expansion du français en contexte multilingue 'saturé' : Le cas de la Malaisie



Sep Neo Lim

sep8485@hotmail.com

Régis Machart

Universiti Putra, Malaisie

rmachart@hotmail.com

Résumé : Lorsqu'en 1984, la Malaisie relança l'enseignement du français qui avait disparu des curricula depuis l'indépendance de 1957, seuls quatre professeurs animaient des cours de français hors emploi du temps dans les internats. Près de 30 ans plus tard, 60 professeurs formés en France enseignent cette langue dans 56 établissements secondaires, alors que cinq promotions de 15 professeurs sont actuellement en formation. L'enseignement du français progresse donc alors que la Malaisie n'offrait pas originellement un terrain propice à son développement: ex-colonie britannique tournée vers l'anglais, multilinguisme local laissant peu de place aux langues « internationales », communauté francophone restreinte, etc. Le français allait cependant trouver sa place petit à petit. Cette contribution se propose de retracer l'historique de l'enseignement du français en Malaisie et de tenter d'expliquer son relatif succès dans ce pays du Commonwealth où l'anglais est communément parlé par plus d'un quart de la population.

Mots-clés : Multilinguisme, politique linguistique, Malaisie, expansion

La expansión del francés en contexto multilingüe "saturado": El caso de Malasia

Resumen: Cuando en 1985 Malasia reintrodujo la enseñanza del francés que había desaparecido del curriculum desde la Independencia en 1957, sólo cuatro profesores daban clases de francés fuera de horario en los internados. Cerca de 30 años más tarde, 60 profesores formados en Francia enseñan esta lengua en 56 establecimientos de Enseñanza Media, mientras que 5 promociones de 15 profesores están actualmente en formación. La enseñanza del francés progresa entonces mientras que Malasia no ofrecía en principio ningún terreno propicio para su desarrollo: ex colonia británica orientada hacia el idioma inglés, multilingüismo local que dejaba poco espacio a las lenguas "internacionales", comunidad francófona pequeña, etc. El francés iría sin embargo a encontrar su lugar poco a poco. Esta contribución se propone recomponer la historia de la enseñanza del francés en Malasia, y tratar de explicar su relativo éxito en este país del Commonwealth donde el inglés es frecuentemente hablado por más de un cuarto de la población.

Palabras clave: Multilingüismo, política lingüística, Malasia, expansión.

The expansion of French in multilingual "saturated" context: The case of Malaysia

Abstract: In 1984 when Malaysia started to formally reintroduce the teaching of French which had disappeared from the curriculum since independence in 1957, only 4 teachers were giving French lessons after the normal school hours or as a club activity in fully-residential schools. About thirty years later, about 60 teachers trained in France are teaching in 56 secondary institutions, while 5 cohorts of 15 school leavers are undergoing

training. The teaching of French is steadily progressing though Malaysia did not originally offer a favourable terrain for its development: ex-British colony which gives importance to English, local multilingualism which allow little place to 'international' languages, limited French community, etc. However the French language gradually found its place. This paper intends to trace the history of the teaching of French in Malaysia and to explain its relative success in this Commonwealth country where English is commonly spoken by more than a quarter of its population.

Key words: Multilingualism, language policy, Malaysia, expansion

Alors qu'au début des années 80 le français était quasi-inexistant en Malaisie, en 2013 il est enseigné dans 56 écoles publiques, touchant approximativement 8 400 apprenants¹. Rien ne prédisposait pourtant le pays à cet essor soudain. Située en Asie du Sud-est, à la croisée des routes marchandes reliant la Chine à l'Inde, la Malaisie est constituée de la Péninsule malaise (appelée Malaya avant 1963) et de la Malaisie orientale (sur l'île de Bornéo). Pays multiethnique, multiculturel, et multilingue, la Malaisie est une terre 'd'hyperdiversité' : on y dénombre ainsi, selon les sources, entre 80 (Asmah, 2004) et 140 langues (www.ethnologue.com) parlées par environ 29 millions d'habitants, et certains états de la Fédération connaissent parmi les taux de diversité linguistique les plus élevés au monde.

Le malais est la seule langue nationale et officielle et c'est la langue d'enseignement dans les établissements scolaires de la fédération, à l'exception des écoles de « type national » où les cours se font en mandarin ou en tamoul (Machart & Lim, 2013). Il est cependant, dans ces écoles une matière obligatoire et il côtoie l'anglais enseigné depuis le primaire dans tous les établissements. De fait, l'anglais jouit du statut de « langue seconde » et est utilisé quotidiennement par 25% de la population urbaine (Kirkpatrick, 2007). L'existence de ce multilinguisme local, saturant à priori l'offre linguistique, - il n'est pas rare de rencontrer des bi-, tri-, quadri- voire plurilingues - n'a pas empêché les autorités éducatives d'introduire dans les années 80 l'apprentissage de langues étrangères : le français, l'allemand et le japonais.

La Malaisie reste largement méconnue des Français, si ce n'est de quelques spécialistes: éloignée, plutôt anglophone, moins touristique que la Thaïlande voisine ou les anciennes colonies d'Indochine (Vietnam, Laos et Cambodge), le pays n'affichait jusqu'à récemment aucun lien particulier avec la Francophonie. La France est cependant devenue le premier partenaire pour les questions de coopération militaire et les universités de la métropole accueillent environ 500 Malaisiens, même si les effectifs restent modestes en regard des destinations anglophones. Ces mobilités estudiantines en plein développement sont d'ailleurs le terreau d'un certain nombre d'articles récents (Machart & Dervin, à paraître). Elles sont rendues possibles par la croissance de l'offre en français dans le pays, pour lequel il n'existe cependant que peu de documentation.

Notre article vise donc à combler cette lacune en retraçant l'évolution du français en Malaisie. La documentation sur la présence du français dans le cursus scolaire malaisien des premiers temps est rare. A l'heure où les précurseurs partent à la retraite, il nous a semblé important de retracer l'historique du français en Malaisie. Par défaut de traces écrites, nous nous sommes appuyés sur les témoignages oraux des premiers professeurs de français de la Malaisie indépendante (désormais PPF) ainsi que sur les rares articles auxquels ils ont contribué dans les bulletins de l'Association Malaisienne des Professeurs de Français (désormais AMPF). Un article de Choi Kim Yok (1995) sur le français en Malaisie viendra nous éclairer sur la période d'avant l'indépendance.

1. Le français en Malaisie : mort et renaissance

L'étude de l'histoire de l'enseignement des langues étrangères nous impose de prendre en considération deux niveaux en interaction : i.) le niveau microscopique - apprenants, enseignants et support d'enseignement-apprentissage, composantes « étudiables chacune en elle-même » - et ii.) les pôles politico-institutionnel, scientifique, économique-commercial du niveau macroscopique (Coste, 1990). La diffusion du français en Malaisie peut se répartir ainsi en deux étapes distinctes : i) avant l'indépendance du pays en 1957, avec un mouvement du macro vers le micro, menant à sa disparition à l'indépendance et ii) la période post-1980, dont la dynamique du micro vers le macro sert de base à son expansion.

1.1. La période coloniale britannique et la mort du français

L'enseignement du français en Malaisie avant l'indépendance est dominé par le contexte politico-institutionnel, les autorités coloniales ayant recours au bénévolat des institutions religieuses chrétiennes pour la diffusion culturelle et linguistique au sein des communautés locales. Le facteur religieux a joué un peu partout dans le monde un rôle important dans la diffusion (Kok Escale et Summerer-Sanchez, 2012 : 49) : la présence du français en Hollande au XVI^e siècle, par exemple, et en Afrique du Sud au XVII^e est due à l'arrivée des exilés francophones de confession protestante (Margerison, 2005). L'expansion du français a pu se faire souvent par le biais des écoles religieuses, comme en Pologne aux XVII^e et XVIII^e siècles et dans différents pays du monde aux XIX^e et XX^e siècles (Bassin méditerranéen, etc.) grâce à la présence de religieux et religieuses catholiques dans les établissements éducatifs (Kok Escale et Summerer-Sanchez, 2012 : 50-51). La Malaisie de la période coloniale n'échappe pas à cette tendance.

Avant l'indépendance du pays en 1957, la plupart des établissements scolaires anglophones étaient des écoles missionnaires situées en ville. En raison de leur emplacement

et de la crainte de la conversion des Malais musulmans, ils étaient fréquentés essentiellement par les populations d'origine chinoise ou indienne. Les Malais, considérés comme les autochtones, représentaient le groupe ethnique le plus important de Malaisie tandis que les Chinois et les Indiens étaient à l'époque des communautés immigrées venues en Malaisie péninsulaire (le Malaya britannique) pour des raisons économiques.

L'introduction du français au Malaya et à Singapour s'est faite dans les écoles des colons au début du XX^e siècle, par l'entremise de missionnaires catholiques placés sous la responsabilité de la Société des Missions Étrangères de Paris (Choi, 1995 : 41). Cette mission engageait les services des religieuses du *Holy Infant Jesus* et des frères des Écoles Chrétiennes (un ordre religieux fondé par Jean-Baptiste de la Salle) pour les écoles missionnaires : Institution Saint-Jean, les couvents de *Bukit Nanas* et de *Holy Infant Jesus* par exemple, où le français était enseigné dès les années 30. Les cours étaient assurés par les religieuses françaises ou irlandaises. Choi (ibid.) postule que le français a pu être enseigné en Malaisie bien avant les années vingt, avec la découverte d'un certificat scolaire au niveau de *Cambridge Junior Local Examination* obtenu en 1923 par un élève de l'*Anderson School*. Le français était matière obligatoire dans certaines écoles et optionnelle dans d'autres où il était en concurrence avec le latin, le chinois et le malais. Les manuels, importés de Grande-Bretagne ou de France, donnaient aux apprenants la possibilité de passer deux examens : le *Junior Local Examination* et le *School Certificate Examination*, examens préparés et corrigés par l'Université de Cambridge.

A la veille de l'indépendance, le pays avait besoin d'unifier son système éducatif afin de renforcer l'unité nationale. Les écoles missionnaires furent nationalisées et le français et le latin disparurent des programmes scolaires, même si certains établissements continuèrent à offrir des cours de français hors du curriculum (ibid. : 43). Les entretiens avec les PPF nous révèlent que l'examen de français était encore proposé au milieu des années 80 au niveau de *Sijil Rendah Pelajaran*, un examen national équivalant au *Junior Local Examination* britannique. Le *School Certificate Examination* avait été remplacé par des examens locaux : le *Malaysia Certificate of Education*², actuellement *Sijil Pelajaran Malaysia* (SPM) et l'épreuve de français, préparée et corrigée en Malaisie, figure toujours dans la liste des options offertes de nos jours. Il n'est cependant présenté que par de rares candidats (moins de vingt) et sa place est insignifiante en comparaison des autres programmes qui ont vu le jour dans les années 80.

1.2. Les années 80 et le renouveau

L'enseignement du français a repris dans les écoles secondaires malaisiennes à la fin des années 70, sans que cette langue fasse partie des programmes. Il ne s'inscrit en rien dans la continuité de l'enseignement religieux, mais découle d'initiatives personnelles des PPF. Les PPF, enseignants expérimentés d'anglais et autres matières, avaient suivi une formation de deux ans en français, en France et de retour en Malaisie, ils commencent, de manière informelle, des cours de français dans les écoles où ils étaient affectés³.

L'enseignement du français a débuté en 1976 à l'internat *Sekolah Datuk Abdul Razak* (SDAR), suivi par quelques autres établissements où le français était proposé comme activité de club ou hors emploi du temps⁴. La réintroduction du français dans les écoles malaisiennes dépendait de l'initiative des PPF et de la bonne volonté et l'ouverture d'esprit des proviseurs des lycées concernés. Pendant une décennie, le Ministère de l'Éducation malaisien (désormais MOE) n'affichait aucune politique en faveur du français, qui figurait en quatrième position après le malais, l'anglais et l'arabe. En 1984, le français prit cependant une place aussi importante que l'arabe, et les élèves ont commencé à pouvoir choisir leur langue étrangère.

Comment ces PPF formés dans d'autres matières se sont-ils lancés dans l'apprentissage puis l'enseignement du français dans les lycées ? Dans les années soixante-dix, le gouvernement français a envoyé des circulaires aux écoles malaisiennes pour offrir quelques bourses aux enseignants expérimentés afin d'apprendre le français à Besançon (France). Ceux qui furent sélectionnés avaient déjà une base de français qu'ils avaient acquise avec des professeurs malaisiens en cours particuliers. Il faut se rappeler qu'à cette époque subsistaient encore des traces de la période britannique.

Selon un témoignage, un protocole d'accord entre la Malaisie et la France fut signé en 1972, avec comme objectif de former des professeurs de français, initialement en Malaisie puis en France. Une trentaine de professeurs stagiaires admis en formation dans d'autres matières (anglais, histoire, etc.) dans un institut de professeurs furent sélectionnés pour suivre des cours de français dispensés à l'Alliance française. L'objectif était de lancer l'enseignement du français dans les internats. La première promotion connut un succès limité puisque après un an de cours, il restait moins de dix professeurs. Ceux-ci suivirent ensuite des cours dans les deux Alliances françaises (à Kuala Lumpur, la capitale, et à Penang, au nord du pays), et finalement, en 1976, seuls sept professeurs partirent en France avec une bourse de l'Ambassade de France. Ils allaient suivre un stage linguistique de deux ans à Vannes. La deuxième promotion de ce projet a renoncé très tôt par manque d'intérêt des professeurs pour le français et personne n'est parti.

La politique culturelle française d'après 1945 favorisait l'octroi de bourses aux ressortissants des pays en voie de développement. La décolonisation avait amené une nécessaire «redéfinition de l'action culturelle» et le début de la coopération technique, et l'Hexagone visait à apporter un soutien aux nouvelles autorités (Lane, 2011 : 26-27). À la fin des années cinquante, la France souhaitait renforcer la présence de la langue et de la culture françaises dans les pays qui y étaient ouverts et elle s'est mise à développer la coopération technique avec les nouveaux États indépendants. Depuis 1961 un programme permettait de promouvoir la formation de cadres originaires des pays émergents, par l'attribution de bourses d'études en France ou l'envoi d'experts et de techniciens in situ. L'envol de la coopération technique en français date donc de cette époque et les postes de conseillers et d'attachés, l'ouverture de centres culturels et d'écoles, de même que l'octroi de bourses pour les études techniques ou linguistiques connurent un essor important (ibid.). Cette politique étrangère française coïncidait avec la Nouvelle Politique Économique (*New Economic Policy*, or NEP) que le gouvernement malaisien a mise en place en 1970.

La Malaisie était alors un pays émergent. La France a offert des bourses aux enseignants expérimentés ou en formation pour apprendre le français dans l'optique de commencer l'enseignement de cette langue dans les internats. Cependant, les décideurs qui étaient en poste au Ministère, lorsque le programme fut lancé, avaient changé au retour de France des professeurs, et le suivi ne fut pas assuré. Quelques enseignants affectés dans des internats (établissements d'élite) ont offert leur service auprès de leurs proviseurs par intérêt pour la nouvelle langue qu'ils venaient d'apprendre. Ils durent alors se débrouiller seuls pour lancer l'enseignement du français, ni le Ministère, ni l'Ambassade de France de Kuala Lumpur disposaient des ressources nécessaires. Les PPF persévèrent pourtant et un grand pas fut accompli en 1984 quand le français fut reconnu par le ministère et devint matière d'enseignement au même titre que l'arabe⁵ et le japonais (introduit après le français et enseigné par des natifs). Plus tard l'allemand et le mandarin allaient lui emboîter le pas.

Aux six internats de 1984 se sont ajoutés deux autres établissements en 1989, et en 2005 on comptait trente-quatre écoles offrant le français comme langue étrangère avec 4338 apprenants. Cette année-là, l'enseignement du français s'étendit aux externats (Nor Zihan Hussin, 2011) et aujourd'hui, en 2013, plus de soixante professeurs de français enseignent dans 56 écoles nationales, pour majorité des internats. Auparavant, le français pouvait être appris pendant quatre ans, contre cinq actuellement, c'est-à-dire toute la scolarité secondaire à l'exception de l'année du baccalauréat (Ministère de l'Éducation cité par Nor Zihan Hussin, 2011).

2. La percée du français dans un bastion anglophone

A priori, la Malaisie n'offre pas un terrain favorable au développement du français : i.) le malais appartient à la famille austronésienne tandis que le français est une langue romane, les deux langues manifestent des différences importantes au plan de morphologie et de phonologie, ii.) le pays donne beaucoup d'importance à l'anglais, iii.) au plan géographique les deux pays sont à plus de douze heures d'avion et la France reste largement méconnue de la vaste majorité des Malaisiens, iv.) la communauté francophone est restreinte et concentrée aux alentours de la capitale, v.) la seule chaîne française qui puisse être captée (France 24) a commencé à émettre en Malaisie en 2012 via Internet et sur abonnement. De même, point de films francophones sur les chaînes nationales et peu ou prou de chansons françaises sur les ondes, et vi) le contexte local est multilingue (malais, anglais, les nombreuses variétés de chinois telles que le mandarin, le hokkien, le cantonais, et les langues indiennes comme le tamoul, le punjabi ainsi que d'autres langues autochtones) et les Malaisiens sont souvent plurilingues. Il y a donc peu de place pour les autres langues étrangères rebaptisées « langues internationales » en 2004 (Chin, 2013).

Depuis l'époque coloniale, l'économie malaisienne est dominée par les non-*Bumiputras*. Leur domination croissante depuis l'indépendance du pays en 1957 a créé des tensions interethniques, culminant dans les émeutes sanglantes du 13 mai 1969. La cause profonde de ce conflit est le mécontentement des Malais quant aux disparités économiques. En 1970, la Malaisie entre dans « l'ère de l'ingénierie socioéconomique » (Seng, 2007 : 214) quand le gouvernement se lance dans des actions correctives telles que la Nouvelle Politique Économique (désormais NEP) pour promouvoir le statut des Bumiputras. Ce programme vise à éradiquer la pauvreté et à restructurer la société malaisienne afin de réduire les inégalités entre les Bumiputras et les autres groupes ethniques. La politique de discrimination positive a un impact important dans le domaine de l'éducation, menant à l'instauration d'établissements d'élite presque exclusivement réservés aux Bumiputras. Ces établissements privilégiés sont bien équipés en matériels et effectifs, et l'accent est mis sur les matières scientifiques. Dans l'optique de donner un atout supplémentaire à ces écoles, le projet d'y enseigner les langues étrangères a vu le jour.

Au début des années 70, la volonté politique des autorités françaises a convergé avec celle des autorités malaisiennes pour monter le projet de formation initiale en français des enseignants stagiaires, présenté ci-dessus. Les relations internationales en matière d'aide, la politique, les influences économique et sociale se manifestaient dans les politiques des pays émergents (Zuraidah et al., 2011). Cependant, la politique éducative concernant les langues étrangères n'était pas encore clairement définie avant 1996. La prise de décision dans le système éducatif malaisien reposait sur une bureaucratie

dont les directives allaient du sommet vers la base. Les politiques linguistiques dans l'éducation étaient formulées et influencées par plusieurs facteurs, tels que les forces sociales, les conflits politiques, les changements de gouvernement, les migrations, le changement dans la structure des économies locales, la globalisation et la concurrence entre les élites (Tollefson, 2002).

La globalisation accélérée des dernières décennies du vingtième siècle a obligé les dirigeants malaisiens à épouser la globalisation comme une force qui permettrait l'intégration du pays au reste du monde et de promouvoir son économie. En 1991, la Malaisie a lancé le programme appelé *Wawasan 2020* (Vision 2020), déclarant l'intention du pays d'atteindre le statut d'un pays moderne et pleinement développé en 2020. L'un des défis soulignés est la création d'une société scientifique et progressive, une société qui est innovatrice et tournée vers l'avenir, une société qui n'est pas seulement une consommatrice de technologie mais un apporteur à la civilisation scientifique et technologique de l'avenir.

L'éducation a été considérée comme primordiale et la Malaisie avait besoin de ressources humaines hautement compétentes en sciences et technologie. La connaissance des langues étrangères telles que le français s'est avérée utile afin de faciliter la communication et de permettre aux Malaisiens l'accès aux savoirs scientifiques et techniques en France, ainsi que le transfert des technologies et la diversification des sources de savoirs alors (et encore) très dépendante des pays anglophones. La connaissance des langues étrangères a été considérée aussi essentielle pour la diplomatie internationale et la politique, le commerce, le tourisme, etc.

L'impulsion pour l'enseignement du français ainsi que d'autres langues étrangères s'inscrit dans la politique linguistique générale malaisienne définie par la Loi Educative de 1996 qui présente la politique sur l'enseignement et l'apprentissage de différentes langues à l'école (Nor Zihan Hussin, 2011). L'école secondaire publique doit ouvrir des cours de langues vernaculaires (mandarin, tamoul, etc.) s'il y a une demande de la part des parents d'au moins quinze élèves (Machart & Lim, 2013). Les langues autochtones présentes sur le sol malaisien, ainsi que les langues étrangères (l'arabe, le français, le japonais, l'allemand, etc.) peuvent être aussi enseignées s'il existe une demande et si l'ouverture de cours est réalisable en termes de capacité financière, de disponibilité d'effectifs et de faisabilité opérationnelle (Ministère de l'Éducation cité par Nor Zihan Hussin, 2011).

3. La conjoncture actuelle de l'enseignement du français

La persévérance des PPF a ranimé l'intérêt des autorités éducatives malaisiennes et en 1984, le français est devenu une matière comme les autres, intégrée à l'emploi du temps normal. Cependant, le pays manquait d'enseignants pour étendre l'enseignement du français aux autres établissements.

En 1989, quatre professeurs expérimentés ont suivi une formation de deux ans en français dans une université malaisienne mais le nombre ne suffisait pas pour satisfaire la demande des internats. Au début des années 90, le MOE malaisien, en collaboration avec l'Ambassade de France à Kuala Lumpur, a lancé un programme de formation d'enseignants en poste, d'une durée de quatre ans en France, qui devait déboucher sur une licence de FLE. Six promotions (cinquante-cinq enseignants en tout) ont été envoyées au Centre de Linguistique Appliquée et l'Université de Franche-Comté à Besançon entre 1991 et 1997 (Riget, à paraître). Depuis 1996 ces enseignants de FLE forment la majorité du corps professoral. Entre-temps un essai a été fait pour former en français des enseignants expérimentés dans un institut local, les cours étaient dispensés par les professeurs de français du programme de Besançon mais ce programme n'a pas pris et il a dû être abandonné.

Le deuxième programme de formation en France des professeurs déjà en poste a débuté en 2003 et le MOE a travaillé avec l'Université de la Rochelle et l'Université de Poitiers. Deux promotions de vingt-quatre enseignants au total sont parties en France pour une formation en Sciences du Langage ou en Anglais, mention FLE. Les deux programmes « s'inscrivaient dans le cadre de la formation continue des enseignants non diplômés » (Riget, à paraître), le troisième s'adresse à des lycéens sortants avec une base de français, pour leur offrir une formation initiale de six ans dispensée. Les futurs professeurs passent les deux premières années à *Institut Perguruan Bahasa-bahasa Antarabangsa* (désormais IPBA) en Malaisie, suivi par trois ans d'études en FLE à Besançon et en dernière année, ils auront une formation en pédagogie à l'IPBA. Le premier cycle se compose de cinq promotions avec quinze étudiants dans chaque promotion. À l'heure actuelle, les diplômés des deux premières promotions sont déjà en poste et ceux de la troisième sont en attente d'affectation. L'IPBA vient de lancer un deuxième cycle de recrutement.

L'enseignement du français est aussi dispensé dans d'autres institutions : les écoles internationales privées, les Alliances françaises, les centres de langues et les institutions d'enseignement supérieur mais les statistiques ne sont pas centralisées. D'après les chiffres fournis par l'Ambassade de France en 2011, le français est enseigné dans dix-neuf institutions d'enseignement supérieur pour environ 5 000 apprenants et 60 enseignants. Les cours de français y sont la plupart du temps optionnels. Il existe

aussi des programmes de licence en français dans deux universités malaisiennes et un programme pré-France au *Malaysia France Institute* (désormais MFI) chargé de fournir une formation initiale aux futurs ingénieurs avant leur départ pour les universités françaises. Autrefois, les apprenants pouvaient passer des examens préparés et corrigés par l'Université de Cambridge, ceux-ci sont suivis par des examens préparés et corrigés en Malaisie mais basés sur les modèles des examens britanniques. Dans les années 90, une institution d'enseignement supérieure en collaboration avec le MOE a préparé un examen que tous les élèves devaient passer à la fin de leurs quatre ans de français. L'examen de français au *Sijil Pelajaran Malaysia* était optionnel. A l'heure actuelle, les apprenants du secondaire ont la possibilité de passer les examens du DELF et selon l'Ambassade de France, la Malaisie est un des premiers centres au monde pour le DELF scolaire.

Le français était enseigné au début de façon sporadique, initié et soutenu par les individus (enseignants, chefs d'établissement, responsables au MOE) intéressés par la langue. Dans les années 80 et 90, l'enseignement du français gagne de l'élan à la suite de la reconnaissance accordée par le MOE et de la collaboration avec l'Ambassade de France de Kuala Lumpur. Actuellement, le français est la langue européenne la plus populaire dans les écoles publiques (l'anglais, langue seconde, n'entre pas dans la catégorie des langues étrangères/internationales) et selon la projection du *Curriculum Development Centre* du MOE, il y aura 116 écoles offrant le français à 26 400 apprenants en 2017. Alors que le français connaît des difficultés certaines au Vietnam, au Cambodge ou au Laos, il semble gagner de nouveaux territoires là où on l'attend le moins.

Bibliographie

- Asmah Haji Omar. 2004. *The Encyclopedia of Malaysia: Languages and Literature*. Singapour: Didier Millet.
- Chin, S.Z. [à paraître]. *Foreign Language Lecturers in Malaysia and Interculturality: Common (Mis-) Understandings*. *IJE4D International of Education for Diversities* 2. URL: <https://blogs.helsinki.fi/ije4d-journal/>
- Choi, K.Y. 1995. *Histoire de l'enseignement du français en Malaisie*. In *Documents SIHFLES, Société Internationale pour l'Histoire du Français Langue Étrangère ou Seconde*, n° 16, pp.41-44.
- Coste, D. 1990. *Questions sur le statut et la spécificité d'une histoire de l'enseignement des langues*. *Documents SIHFLES, Société Internationale pour l'Histoire du Français Langue Étrangère ou Seconde*, n° 6, pp.9-29.
- Kirkpatrick, A. 2007. *World Englishes: implications for International communication and English language teaching*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Kok Escalé, M.-C. et Summerer-Sanchez, K. 2012. *Le facteur religieux dans la diffusion du français hors de France*. In *Le français dans le monde, Recherches et applications. Histoire internationale de l'enseignement du français langue étrangère ou seconde : problèmes, bilans et perspectives*, n° 52, pp. 49-61.
- Lane, P. 2011. *Présence française dans le monde : l'action culturelle et scientifique*. Paris : La documentation française.

- Machart, R. et Lim, S.N. 2013. *De la diversité des écoles à la diversité à l'école : L'école primaire malaisienne en questions*. In *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, n° 63, pp.67-75.
- Machart, R. et Dervin, F. [à paraître]. *Les mobilités et migrations académiques autrement : Nouveaux espaces, nouveaux enjeux, nouveaux besoins*. Paris: L'Harmattan.
- Margerison, A. 2005. *La mercatique de la langue française en Afrique du Sud*. In *Synergies Afrique Australe*, n° 1, pp.104-110.
- Minerva, N & Reinfried, M. 2012. *Les domaines à explorer et l'évolution historique*. In *Le français dans le monde, Recherches et applications. Histoire internationale de l'enseignement du français langue étrangère ou seconde : problèmes, bilans et perspectives*, n° 52, pp.14-28.
- Nor Zihan Hussin. 2011. *Pelaksanaan Pembelajaran Pemahaman Mendengar Dalam Kurikulum Bahasa Perancis di Sekolah Menengah di Malaysia (The Implementation of Listening Comprehension in the French Language Curriculum in Malaysian Secondary School)*. Thèse de Doctorat non publiée. Kuala Lumpur: Universiti Malaya.
- Riget, P. [à paraître]. *Observer Pertinence de la formation en France et adéquation aux besoins malaisiens : entre théorie et pratiques*. In Machart, R. et Dervin, F. *Les mobilités et migrations académiques autrement : Nouveaux espaces, nouveaux enjeux, nouveaux besoins*. Paris : L'Harmattan.
- Seng, P.L. (2007). *Schooling in Malaysia*. In *Going to School in East Asia*. Westport : Greenwood Publishing Group.
- Tollefson, J. W. 2002. *Introduction: Critical Issues in Educational Language Policy*. In *Language Policies in Education: Critical Issues*. New Jersey: Lawrence Erlbaum Associates.
- Zuraidah Zaaba, Farida Ibrahim Ramadan, IbiannFlorinciliana Niane, Anthony Anning, Haijon Gunggut, Katsuhiko Umamoto. 2011. *Language-in-Education Policy: A Study of Policy Adjustment Strategy in Malaysia*. In *International Journal of Education and Information Technologies*. Vol. 5, n° 2, pp.157-165.

Notes

1. Source: Ministère de l'Éducation malaisien, 2013. Ces chiffres ne prennent pas en compte les autres institutions : universités publiques et privées, les centres de langues, écoles internationales, etc.
2. Cet examen en anglais est remplacé dans les années quatre-vingts par *Sijil Pelajaran Malaysia* quand le malais est devenu le médium d'instruction dans les établissements secondaires.
3. Selon le témoignage des PPF.
4. Bulletin de l'Association Malaisienne des Professeurs de Français, n° 2, octobre 1991.
5. L'arabe était une langue étrangère obligatoire pour les élèves musulmans des internats avant 1984.